

Visé par le Maire et secrétaire de séance

Affiché en Mairie : le 16 06 2023

Envoyé pour publication



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juin 2023

Date de convocation : 30 mai 2023

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel; Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, GIBERT Dominique, LAFAYE Jérôme, GUIGNARD Sébastien / **formant la majorité des membres en exercice**. M. GIBERT Dominique, a été désigné comme secrétaire de séance.

Excusés : CHEMINOT Anyta (a donné pouvoir à Thierry CHARRET) ; KURAST Xavier (a donné pouvoir à Lionnel THOMAS) ; JAMET Jérôme (a donné pouvoir à Christophe LECLERC)

Procès-verbal

10 délibérations ont toutes été adoptées à l'unanimité (11 voix pour)

- **n°30/2023** : Nouvelle convention d'adhésion au service de médecine préventive, signée avec le C.D.G 03
- **n°31/2023** : Choix de l'entrepreneur pour les travaux de voirie 2023 et demande d'attribution définitive de la subvention départementale
- **n°32/2023** : Modification des limites de l'agglomération de CHAZEMAIS sur les routes départementales (RD 40-112-241) – hameaux de Villevendret et La Prugne
(+arrêté municipal)
- **n°33/2023** : Demande d'attribution définitive de la subvention départementale SOLIDARITÉ
- **n°34/2023** : Maison du garde et grange diagnostics structurel et économiste, étude des sols : recours à des bureaux d'étude – programme investissement n°231
- **n°35/2023** : Logements communaux – projet de rénovation énergétique et réhabilitation Bureau d'étude LACLAUTRE – programme investissement n°236
- **n°36/2023** : Mise à jour du tableau des effectifs : suppression d'un poste d'adjoint technique à temps non complet et création d'un poste d'adjoint technique à temps complet
- **n°37/2023** : Signature convention de partenariat avec la compagnie ATTRAPE SOURIRE, animation festive et culturelle dimanche 16 juillet
- **n°38/2023** : Maintien de la cantine à 1 €, tarification sociale du restaurant scolaire de Chazemais
- **n°39/2023** : Maintien des tarifs de la garderie périscolaire « Les Oursons » à compter du 1^{er} septembre 2023

Prochain Conseil Municipal, le mardi 26 septembre à 18h15